

Cote 2H800 aux Archives Départementales du Jura, Echange entre Claude Joseph BONNEFOY CLAUDET et Marie Thérèse REVERCHON MASSE, épouse de Claud'Antoine BONNEFOY CLAUDET, fait aux Rousses le 8 juin 1741

Présentation

Les images IMG_6073 à 6077 ont été prises aux Archives et chaque image correspond à la face d'une page. La transcription a été faite à partir de ces images dont j'ai conservé les numéros pour pouvoir mieux se repérer.

L'orthographe et la ponctuation sont respectées. Les seules exceptions sont les majuscules ajoutées aux noms des lieux et aux prénoms où elles manquaient, et une espace insérée ci et là pour faciliter la lecture. Les patronymes sont en majuscules.

Les traits sur la ligne (_) indiquent des lettres ou mots indéchiffrables.

Transcription

IMG_6073

fut present hons. Claude Joseph BONNEFOY
CLOUDET d'une part et d'Anne Marie Therese
REVERCHON MASSE femme de Claud'Antoine
BONNEFOY CLOUDET lequel cy pnt. Lautorise
pour Le cy apres Contenus, Lesquelles parties de
leurs bonnes volontés pour elle et Les Soeurs ont
fait les Echanges a permutation que Sensuis
pour toujours et a perpetuite A Scavoir que led.
Claude Joseph BONNEFOY CLOUDET a donné et
donne par Le pnt. a Jamais irrevocable a Lad.
REVERCHON MASSE pnt. Stipulant et acceptant
de Laut[orité] de Son marry deux membres de
maison a les prendre du Coté de bize Les deux
Autres Restant Apartenant aux hrt. de
Pierre Humber DE LA CROIX et a Denis DE LA
CROIX leur oncle avec Les Aysences dependance
par des bornes y Etant ; Et une piece y Etant
Sur Laquelle lad. maison est Construite
Contenant Environ un Journal En nature de
terre airable Le tout Situé au Lieud. vers
Ché Les Claudet territoire des Rousses lad.
piece de terre touchant du Levant Les
Chatenages des BONNEFOY CLOUDET Couchant
led. Denis DE LA CROIX et Ses neveux Ainsy que du
vent et bize led. Claud Antoine BONNEFOY
CLOUDET Et Generalement tout ce qui con_te et

IMG_6074

Appartient aud. Claude Joseph BONNEFOY
CLOUDET et Echangeur Riere Led. Lieu Sous Le
Reserve Expresse de sa part de sa demeure
dans Lesd. deux membres de maison Sa vie durant

tant Seulement ; Lesquels deux membres de maison Seront Entretenus A Commun frais par Lesd. parties pendant que Led. Claude Joseph BONNEFOY CLOUDET y residerat led. Echange Estime Cent Livres En Recompence et Contre Echange de ce que dessus Lad. Marie Therese REVERCHON annoncée Comme devant a baillé, Laissé. ladé [?], et transpond par le pnt. Echange aussy pour toujours et a perpetuite aud. Claude Joseph BONNEFOY CLOUDET cy pnt. Stipulant et acceptant A Sçavoir une piece de terre airable Situe au Lieud. Vers chez Jean CLOUDET proche Le village des Rousses dessus de la Contenance d'Environ un Journal et demy touchant de Levant Le Grand Chemin de Chez Noblé [?] tirrant dès Les Rousses a S^t Cergues Ainsy que de vers Couchant La tireuse Et de bize Pierre Denis BONNEFOY CLOUDET Sauf desd. piece de terre et porcion de maison Conserve au pnt. Echange Leurs autres plus vray et denomi_ et meilleur Confins Mouvant et despendant de la directe et Seigneurie de Mes^{es} du Royal Chapitre de S^t Claude et pour ce Envers eux Chargé de Leurs

IMG_6075

Charges Anciennes et Accoutumé.
Ayant Etez ainsy fait le pnt. Echange Entre lesd. parties sans aucun recour [?] pour Lesd. pieces de terre Estre de mesme valeur Et pour La plus Grande valeur Commodité des parties qui on declarez et promis Lavoir pour agreable a Jamais et de Laff_ de BONNEFOY Sous promesse aussy de Le maintenir et Garantir Lun a Lautre ce qu il vienn_ de ce don_ par Le pnt Echange Envers et Contre tout le donnant pouvoir d'en prendre possession Reelle lors que bon Leurs Semblerat declarent ne plus tenir Les piece de terre et autre choses cy dessus Enoncé et declare Lun de Lautre que precairement Sous toutes divestiture et Investiture necessaires ; Le tous a paine de tous depens do[m]ages et Interet pour Lexecution de tout quoy icellesd. parties mesme Lad. REVERCHON comme Echangeresse & Ayant Etez ainsy fait Leu Et passe au Lieud. des Rousses par devant moy Pierre Claude BONNEFOY dud. Lieu note. Le huitieme du mois de Juin de Lan dix Sept Cent quarente un pnt. Le S^r Annathoille VANDELLE maand. [marchand ?] et Etienne CHAVIN dud. Lieu temoins requis le dernier Etant illiterez de ce Anquis. ainsy que Lesd. parties. Ainsy signe Sur

IMG_6076

Le protocole de Cette Annathoille VANDELLE et
Cl. A. BONNEFOY et Cl. Antoine BONNEFOY CLAUDET
Et Comme note. l'ayant receu P C. BONNEFOY nore.
Et au bas dud. protocole en Ecrit Controle et
Insinue a Morez le 22 Juin 1741 R. vingt quatre
Sols et pour Le Centieme denier Quarente huit
Sols Signe JANET.

[Le suivant d'une autre main]

Pour Extrait pour messieurs du Royal
Chapitre de St Claude suivant Leur Requisition
[signé] *PCBonnefoy*
Note.

IMG_6077

[Extérieur du document]

Echange Sans Retou_
Les fond Situe aux Rousses
fait
Entre Claude Joseph BONNEFOY
CLAUDET dud. Lieu d'une part
Et d'autre Marie Therese
REVERCHON MASSE femme de
Claude Antoine BONNEFOY
CLOUDET dud. Lieu
du 8^e Juin 1741
Echange 100 #
ContrEchange . . . 100